



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais d'examens

Question écrite n° 55773

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la question des dépenses liées aux examens gastriques et plus du foie. Il apparaîtrait que la généralisation du fibrotest, dont les effets sont reconnus tout autant que les biopsies, ne serait pas remboursé par la sécurité sociale. Alors que la prise en charge des examens liés à une biopsie (intervention chirurgicale et analyse) s'avère plus lourde et plus coûteuse. Il lui demande sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55773

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 712